

Commune de VINASSAN
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 04 décembre 2024

Le 04 décembre 2024 à 18h00, le Conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en Mairie, sous la présidence de Monsieur Didier ALDEBERT.

| |
|--------------------------------------|
| Date remise convocation et affichage |
| 27/11/2024 |

| Nombre de membres | | |
|-------------------|----------|-------|
| Membres Du CM | Présents | Votes |
| 23 | 19 | 23 |

| Vote | | |
|------|--------|------------|
| Pour | Contre | Abstention |
| 23 | 0 | 0 |

Présents :

ALDEBERT Didier, ACACIO Nathalie, ARTAUD Stéphane, CABROL Christian, CODINA Emmanuelle, DELBOSC Jean-Pierre, FERAL Sophie, FRATICOLA Gérard, FOURGOUS Anne-Marie, GARCIA Gérard, GRANAL Gilles, IMBERNON Marie, KOPEC Valérie, LAMBOURSAIN Séverine, LOPEZ Quentin, MATUTANO Céline, MITAINE Katia, OURNAC Jean- Louis, RESSEGUIER Nadine.

Procurations :

AYMAR Patrick à ACACIO Nathalie.
BARRAU Sylvie à IMBERNON Marie.
FUERTES Victor à GARCIA Gérard.
SENEGAS Michel à ALDEBERT Didier.

Excusé :

Secrétaire de séance : LOPEZ Quentin.

N° 2024-047 Mutualisation- convention avec les communes d'une solution de publication de cartes sur Internet dénommée « LizMap ».

Monsieur le Maire,

- Propose d'accéder à LIZMAP, ce service proposé par le Grand Narbonne permet de :
 - consulter les données du cadastre,
 - consulter les données essentielles à la conduite de projets d'urbanisme et déjà utilisées par les agents du Grand Narbonne,
 - d'accéder aux espaces cartographiques collaboratifs dans le cadre de missions menées conjointement avec les agents du Grand Narbonne et ceux des Mairies : « Jalonnement cyclable » et « potentiel foncier ». Cette liste est non exhaustive et pourra évoluer en fonction des missions menées par les agents du Grand Narbonne.
- Considérant qu'il y a lieu de fixer par convention les conditions de mise à disposition par le Grand Narbonne de la solution « LizMap »,
- Précise que cet accès est gratuit
- Demande au Conseil Municipal de délibérer.

Le Conseil Municipal,

Ouï l'exposé de son Président,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** la mutualisation de la solution de publication de cartes sur internet « LizMap » avec les communes membres du Grand Narbonne, communauté d'agglomération,
- **VALIDE** les conditions de sa mise à disposition et de son utilisation telles que décrites dans la convention et le règlement ci-annexés,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document ou convention d'ordre administratif, technique et financier pour la mise en œuvre de la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Au registre sont les signatures

Le Maire,
Didier ALDEBERT

